



CHAPITRE 3 TARIFICATION

Un permis ou certificats est payé en payant les tarifs précisés aux articles 3.1.1 à 3.4

3.1 TARIFICATION DES PERMIS

3.1.1 Permis de construction

USAGES	COÛTS
Construction de moins de 5 000\$	15\$
Construction entre 5 001\$ et 20 000\$	25\$
Construction résidentielle unifamiliale supérieure à 20 001\$	50\$
Construction résidentielle multi-familiale	50\$
Construction industrielle, commerciale, usage mixte, institutionnelle ou agricole	2\$ par 1 000\$ pour les premiers 100 000\$ et 1\$ par 1 000\$ pour l'excédent de 100 000\$, sans toutefois être inférieur à 50\$ ni jamais dépassé un maximum 600\$.
Renouvellement de permis	50% du coût du permis

3.1.2 Permis de réparation et/ou rénovation

USAGES	COÛT
Réparation de moins de 5 000\$	15\$
Réparation entre 5 001\$ et 20 000\$	25\$
Réparation résidentielle unifamiliale supérieure à 20 001\$	50\$
Réparation résidentielle multi-familiale	50\$
Réparation industrielle, commerciale, usage mixte, institutionnelle ou agricole	2\$ par 1 000\$ pour les premiers 100 000\$ et 1\$ par 1 000\$ pour l'excédent de 100 000\$, sans toutefois être inférieur à 50\$ ni jamais dépassé un maximum 600\$.
Renouvellement de permis	50% du coût du permis

3.1.3 Permis pour la construction ou l'implantation d'un bâtiment accessoire

USAGES	COÛT
Construction ou implantation d'un bâtiment accessoire résidentiel de moins de 5 000\$	15\$
Construction ou implantation d'un bâtiment accessoire résidentiel entre 5 001\$ et 20 000\$	25\$
Construction ou implantation d'un bâtiment accessoire résidentiel supérieure à 20 001\$	50\$
Construction ou implantation d'un bâtiment accessoire industriel, commercial, usage mixte, institutionnel ou agricole	2\$ par 1000\$ pour les premiers 100 000\$ et 1\$ par 1000\$ pour l'excédent de 100 000\$, sans toutefois être inférieur à 50\$ ni jamais dépassé un maximum 600\$.
Renouvellement de permis	50% du coût du permis

3.1.4 Permis pour la construction d'une éolienne

USAGES	COÛT
Première éolienne	1 000\$
Chaque éolienne subséquente à la première éolienne, dans le cas d'une demande multiple	500\$
Poste de raccordement ou sous-station de l'électricité produite au réseau d'Hydro-Québec	250\$

3.1.5 Permis pour les travaux d'aménagement extérieur

USAGES	COÛT
Travaux d'aménagement extérieur	0 à 5 000\$ = 15\$ 5 001\$ à 20 000\$ = 25\$ 20 001\$ et plus = 50\$
Renouvellement de permis	50% du coût du permis

3.1.6 Permis pour les affiches, panneaux-réclames et autres enseignes

USAGES	COÛT
Enseigne de moins de 1 000\$	0 à 1000\$ = 15\$
Enseigne de plus de 1 001\$	Plus de 1001\$ = 25\$
Renouvellement de permis	10\$

3.1.7 Permis de lotissement

USAGES	COÛT
Pour chaque lot créé	15\$
Renouvellement de permis	10\$

3.2 TARIFICATION DES CERTIFICATS D'AUTORISATION

3.2.1 Certificat d'autorisation d'occupation (autorisation d'utilisation) d'un nouvel immeuble ou nouvel usage

USAGES	COÛT
Occupation	30\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

3.2.2 Certificat d'autorisation pour démolition ou déplacement d'une construction

USAGES	COÛT
Démolition	30\$
Déplacement (1)	30\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

(1) En plus du coût du certificat, un dépôt de garantie remboursable de 200\$ doit être versé.

3.2.3 Certificat d'autorisation pour un changement d'usage ou destination d'un immeuble

USAGES	COÛT
Changement d'usage	30\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

3.2.4 Certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une carrière ou sablière

USAGES	COÛT
Carrière	30\$
Gravière ou sablière	30\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

3.2.5 Certificat d'autorisation pour la construction ou la réparation d'un système de traitement des eaux usées

USAGES	COÛT
Construction nouvelle	30\$
Réparation ou modification	30\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

3.2.6 Certificat d'autorisation pour le captage des eaux souterraines

USAGES	COÛT
Captage (nouveau puits)	30\$

Réparation ou modification	30\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

3.2.7 Certificat d'autorisation pour les interventions sur les rives et le littoral des cours d'eau et lacs

USAGES	COÛT
Rives et littoral	30\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

3.2.8 Certificat d'autorisation pour l'installation d'une piscine

USAGES	COÛT
Installation d'une piscine hors-terre ou creusée	0 à 5 000\$ = 15\$ 5 001\$ à 20 000\$ = 25\$ 20 001\$ et plus = 50\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

3.2.9 Certificat d'autorisation pour installer un système de chauffage extérieur

USAGES	COÛT
Système de chauffage extérieur	30\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

3.2.10 Certificat d'autorisation pour des travaux de remblais et/ou déblais

USAGES	COÛT
Remblais /déblais	30\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

3.2.11 Certificat d'autorisation pour exploiter un cirque, un carnaval, un usage temporaire de récréation commerciale ou une activité sur un terrain de camping

USAGES	COÛT
Cirque, carnaval, usage temporaire de récréation commerciale ou une activité sur un terrain de camping	30\$
Renouvellement du certificat	50% du coût du permis

3.3 TARIFICATION DES DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE ET DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Une demande de dérogation mineure et une demande de modification aux règlements d'urbanisme sont considérées payées lorsque les coûts précisés aux articles 3.4.1 et 3.4.2 sont défrayés.

3.3.1 Demande de dérogation mineure

DEMANDE	COÛT
Dérogation mineure	125\$

Le requérant doit, au moment du dépôt de la demande de dérogation et des documents demandés, acquitter les frais 125\$ pour les frais d'étude de la demande.

3.3.2 Demande de modification aux règlements d'urbanisme

DEMANDE	COÛT
Modification des règlements d'urbanisme	175\$